

A ctivités

MOTS CACHES

ARCHIVES
CHAUMONT
FAUCONNIERE
LYCEE

MARNE
ONF
RENOUEE
VERGERS

CANAL
ECOLE
LAPEINE
MAIRIE

MARTIN
PISANI
VALLIER
VNF

Chamarandes-Choignes

L	B	S	S	P	I	S	A	N	I	X	V	K	B
W	M	X	O	I	A	G	L	P	G	S	A	O	P
J	V	E	R	G	E	R	S	A	V	W	L	N	K
W	U	C	A	X	Z	C	E	H	G	B	L	F	D
L	L	X	B	Y	J	E	H	N	V	H	I	Y	O
M	A	W	E	O	R	X	E	A	O	B	E	R	F
M	P	P	T	M	C	U	E	B	U	U	R	V	E
A	P	K	E	B	J	J	H	C	A	M	E	R	L
I	C	H	Y	I	T	B	Z	M	O	B	O	E	A
R	A	V	W	Y	N	P	L	D	A	L	M	N	V
I	N	V	H	I	S	E	L	Y	W	R	E	R	T
E	A	N	M	A	R	T	I	N	C	T	N	N	W
O	L	F	A	U	C	O	N	N	I	E	R	E	R
X	I	W	A	R	C	H	I	V	E	S	E	W	J

Les mots peuvent être cachés horizontalement, verticalement ou en diagonale.

État Civil

Mariage



DURDU Jennifer et LASSALLE Laurent le 21/06/2025
VOILLEMIER Laetitia et MATHIEU Frédéric le 06/09/2025



Hostellerie Au Rendez-Vous des Amis
4 place du Tilleul
52000 CHAMARANDES-CHOIGNES

Téléphone : 06 67 45 56 78
info@restaurantchamarandes.com
www.restaurantchamarandes.com



L'ÉTRIER
BAR - TABAC - JEUX
Pizzas à déguster sur place ou à emporter
Ouvert les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 10h à 21h ; les mercredis de 10h à 14h et les dimanches de 10h à 19h.
Tél : 03 25 32 13 55



Bulletin Communal

Bulletin d'informations communal n°92 - Septembre 2025

Le mot du Maire

Après des vacances bien remplies, je vous livre quelques réflexions sur le changement climatique que nul ne peut ignorer. Cet été, les formules sécheresse, dôme de chaleur ou événements climatiques exceptionnels ont encore figuré à la Une de nos quotidiens. Le responsable, l'Humain, qui par ses activités avec ses gaz à effet de serre, fait entrer le monde dans l'Anthropocène.

Que faire ? Accepter et mourir à petit feu ou réparer et se lancer dans des actions efficaces ? La Norvégienne Gro Harlem Brundtland dès 1987 les qualifie de « développement durable » et donc il nous revient d'adapter nos modes de vie et d'économie à nos besoins essentiels pour préserver la planète.

Orientons-nous vers le renouvelable et les économies des biens communs :

- Économisons l'eau et arrosons avec l'eau de pluie. Dans la nouvelle garderie et la future MAM, les toilettes seront alimentées avec l'eau de pluie.
- Maîtrisons l'énergie avec des panneaux solaires, des pompes à chaleur ou des éoliennes. À ce propos le projet des éoliennes, en forêt communale est abandonné. La commune réfléchit à un projet plus petit, en terrain ouvert, en lisière de forêt, proche de l'ancien site. D'autre part, le projet privé photovoltaïque sur Laville-aux-Bois/ Choignes a été accepté et des moutons vont retrouver les pacages d'il y a cinquante ans.
- Utilisons les feuilles ou les branchages pour le paillage ou pour protéger nos plantes cet hiver. La commune possède un broyeur qui a fonctionné en avril et mai lors des élagages.
- Végétalisons nos cours, jardins avec des arbres dont l'ombre sera bénéfique. Cependant, il faut respecter vos voisins et donc élaguer en limite de propriété ou en limite des voies communales pour libérer les trottoirs pour les passants et poussettes. Laisser la nature s'exprimer ne veut pas dire friche mais maîtrise réfléchie des tontes et des tailles.

Tous ces gestes du quotidien qui nous paraissent, petits, anodins, sont le début d'une chaîne vertueuse d'économie citoyenne. Alors il n'est pas trop tard pour réinventer le futur.

Votre Maire,
Bernadette Retournard



MAIRIE

24 rue de Chamarandes
52000 CHAMARANDES-CHOIGNES

Horaires d'ouverture ;
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Le samedi de 8h30 à 12h00

Tél : 03 25 32 22 73
Chamarandes-choignes@wanadoo.fr
Facebook : Chamarandes-Choignes

Sommaire

- Le mot du Maire p.1
- Travaux p.2
- Agenda p.2
- Vie communale p.3 et 4
- Notez le p.5
- Activités p. 6
- Etat Civil p.6

Diffusion : 504 exemplaires
Directeur de Publication : B. RETOURNARD
Réalisation : E.CHIARLA, M.D CAUNOIS, M. DROUIN, et V. KOLB

Ce bulletin vous est offert par nos annonceurs
Imprimé par nos soins

MAM (Maison d'Assistants Maternelles)

Cet été la MAM est sortie de terre. Les travaux se poursuivent. Les réseaux secs et humides ont été réalisés ainsi que la viabilisation de deux parcelles. Après le montage partiel des murs, la livraison de la charpente est prévue pour octobre.

NOUVEAU LOTISSEMENT DES HAUTES CHARRIERES

Les réseaux secs et humides sont terminés. Au niveau des travaux de voirie, les bordures et les supports pour les candélabres sont en cours de mise en place. La viabilisation des vingt parcelles devrait se terminer courant octobre 2025.



Les annonceurs soutiennent la vie de notre commune en achetant un encart. Ils sont commerçants, artisans et entrepreneurs locaux alors n'hésitez pas à faire appel à eux.

Notez le

OBJETS TROUVES / PERDUS

Vous avez perdu ou trouvé un objet sur la voie publique, pensez à vous rendre en mairie. Les secrétaires enregistreront une description de l'objet ainsi que vos coordonnées sur un formulaire et en cas de découverte, il sera plus facile de vous contacter. De nombreux objets attendent déjà leurs propriétaires (lunettes, clef, portable...) Un vélo a d'ailleurs été repêché par le personnel communal en Juillet dans la Marne !



INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Il est temps de vérifier votre inscription sur les listes électorales. Les dates des prochains scrutins sont en effet fixées : les 15 et 22 mars 2026, les citoyens seront invités à élire leurs conseillers municipaux et communautaires.

Pour vous inscrire vous pouvez :

- soit venir en mairie avec une pièce d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile et un formulaire dûment rempli CERFA 12669-02
- soit le faire directement en ligne sur le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>



DEPISTAGE MALADIES OCULAIRES ET RETINOPATHIE DIABETIQUE

En prévention des maladies oculaires, l'association CaréDiab de Reims (51) propose des dépistages :

- ✓ **Public concerné** : Patients âgés de **60 ans et plus**, sans suivi ophtalmologique ou avec un suivi ancien.
- ✓ **Examens réalisés** :
 - **Fond d'œil** avec un rétinographe
 - **Tonométrie et pachymétrie** à l'aide d'un tonopachymètre (mesure de l'épaisseur de la cornée et de la tension des yeux)

Une fois l'examen réalisé (durée 10 min/personne), les clichés sont transférés sur une plateforme informatique sécurisée utilisée par les professionnels de santé du réseau, appelée « ORNICARE ». Grâce à cela, des ophtalmologues de la région les lisent et donnent leur diagnostic.

Environ 15 jours après le dépistage, les patients ainsi que leurs médecins traitants reçoivent les résultats sous format papier.

Si des préconisations de suivi sont émises par l'ophtalmologue (cataracte, suspicion glaucome, DMLA...), l'Association réalise le suivi et aide la personne à prendre rendez-vous directement chez un ophtalmologue.

Ce dépistage gratuit d'une dizaine de minutes est prévu en matinée le vendredi 14 novembre 2025 en mairie de Choignes. Pour prendre rdv, il faut aller sur le lien suivant <https://www.depistages-oculaires.fr/prendre-rendez-vous/> / appeler directement le 03.26.82.88.85 ou se rendre en mairie de Choignes.

Agenda

13 Sept 2025 Repas « Cochon » organisé par l'association La Vallée à la Halle des Loisirs (sur inscription)

14 Sept 2025 Repas des aînés à la Halle des Loisirs organisé par la Commune (sur inscription)

12 Oct 2025 sortie repas / spectacle organisée par l'association La Vallée (8 places disponibles s'adresser à M. NOIROT Francis)

07 Nov 2025 soirée code de la route organisée par La Vallée

11 Nov 2025 commémoration 11h à Choignes et 11h30 à Chamarandes

11 Nov 2025 à 16h30 Conférence « Les animaux dans la Grande Guerre », Salle des Hautes-Charrières par Bernadette RETOURNARD

14 Nov 2025 dépistable oculaire gratuit en mairie de Choignes à partir de 09h30 (sur rdv)

21 Nov 2025 soirée Beaujolais nouveau organisée par le comité des fêtes, salle des Hautes Charrières

22 Nov 2025 soirée théâtre organisée par l'association La Vallée à la salle des Hautes Charrières

RENTREE SCOLAIRE

Les enfants de Chamarandes-Choignes et de Verbiesles ont fait leur rentrée scolaire le **lundi 1er septembre 2025**.

Les cours se déroulent de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15.

L'équipe enseignante se compose de :

Mme Guida MOTA : Petite et Moyenne section ; 21 élèves ; ATSEM : Mme Pauline COLIN

Mme Lydie BOFFY : Petite et Grande section ; 18 élèves ; ATSEM : Mme Marie-Odile ZANINI et Mme Virginie GROSJEAN le vendredi uniquement

Mme Floriane CORNEUX : CP et CE1 ; 23 élèves

Mme Frédérique TOUSSENEL : CE2 et CM1 ; 22 élèves et Mme SIX en décharge de la directrice le jeudi

Mme Sophie MICHEL : CM1 et CM2 ; 26 élèves

➤ PERISCOLAIRE

L'équipe périscolaire est composée de douze personnes qui prennent en charge les enfants sur différents créneaux dans la journée. Elle comprend Mme BILLIARD Nina, Mme ZANINI Marie-Odile, Mme COLIN Pauline, Mme GRUMIC Danijela, Mme MICHELIN Marjorie, Mme DINQUEL Corine, Mme MOOCK Carole, M. REBOUH Mehdi, M. LESBATS Noah, Mme ROGÉ Déborah, Mme CANIVEZ Christine AESH, et Mme BEULAY Leslie (référente). Les horaires du périscolaire sont les suivants : Le matin : 7h30-8h20 Le midi : 11h45-12h15 Le soir : 16h15-18h30

➤ RESTAURATION SCOLAIRE

La Restauration scolaire est toujours assurée par SCOLAREST de 11h45 à 13h20.

Toute question concernant la facturation du périscolaire se fait auprès du C'SAM au 03 25 30 60 00. Il est rappelé que les bulletins de cantine ET de périscolaire AU MOIS doivent être impérativement déposés au plus tard le 25 du mois précédent.

Pour la Restauration, le planning est à transmettre à Madame ISEMBART Fanny directement à la société SCOLAREST. Elle est joignable les lundis, mardis, jeudis et vendredis par téléphone au 06 77 28 05 83 ou au 03 25 30 60 69 ; ou par mail à guichet.unique@ville-chaumont.fr.

Dans un souci d'organisation, merci de prévenir également l'équipe périscolaire par mail à perisco.chamarandes@gmail.com.



NOUVELLE GARDERIE

Les enfants ont eu le plaisir de découvrir lors de cette rentrée le nouveau lieu d'accueil pour le périscolaire. L'année passée, 95 enfants ont fréquenté la garderie. Cette nouvelle installation comprenant deux salles donne sur la cour de la maternelle.



TOURNAGE SUR NOTRE COMMUNE

Dimanche 24 août, l'équipe de tournage du court-métrage « Laisse faire la pluie » a investi l'aire de la baignage de Choignes pour tourner une scène. Ce tournage, à ciel ouvert, a permis aux curieux et promeneurs de s'immerger dans un tournage de cinéma. Les réalisateurs Sarah Duvallet et Baptiste Brutier ont pour objectif d'envoyer leur projet en festival national et pourquoi pas international. La sortie de ce court métrage est espérée pour début 2026.



CONCOURS DE DESSIN POUR NOEL

La commune vous propose un concours de dessin pour les enfants âgés de 3 à 10 ans. Celui-ci devra représenter la magie de Noël. Les plus beaux dessins seront diffusés sur les 2 totems d'affichage dynamique tout le mois de Décembre. Vous pouvez déposer vos dessins en mairie jusqu'au 22/11/2025.



AFFOUAGES 2025/2026

Les inscriptions sont à faire auprès du secrétariat de la maire avant le 15 octobre 2025.

